

Réf: Dossier N° 068191

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PERFECT NAILS & BEAUTY »

Siège social Abidjan, Cocody, SOGEFIHA, Lot 5, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 23/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECT NAILS & BEAUTY »

Objet :

- soins esthétique
- activité d'institut de beauté
- soins aux technologies modernes
- vente de produit de beauté et accessoires en tout genre

- transport
- Import-export
- Transfert d'argent
- Prestataire de service
- Autres activités divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, SOGEFIHA, Lot 5, Ilot 00

Dirigeant(s) : M OFFO NCHO FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08632 du 20/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42480/GTCA/RC/2021 du 20/04/2022

